

**FORMATION DU 2 OCTOBRE
ATELIER**

Des enseignements aux questionnements

Point 1 : présentation du PNF – les douze principes retenus

Point 2 : Principe 1 : La préparation au grand oral s’inscrit dans les enseignements en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires

Diaporama 1

Point 3 : Quel type de question est attendu ?

Diaporama 2

- 1 : une question vive
- 2 : une question qui génère une parole propre, instruite, documentée et située
[analyse de cas]
- 3 : une question mûrie dans le temps
- la question du choix de l’interdisciplinarité dans les questions

Point 4 : Principe 10. L’accompagnement de l’élève vers le grand oral s’inscrit dans la durée, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu’au cycle terminal du lycée

PNF du grand oral : les douze principes retenus

- 1. La préparation au grand oral s'inscrit dans les enseignements en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires**
- 2. Un oral fondé sur des connaissances liées aux spécialités engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle**
- 3. L'élève maîtrise d'autant mieux les échanges lors du grand oral qu'il est habitué à se confronter à différents avis / théories, qu'il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue et qu'il peut appréhender et anticiper les attentes d'un jury**
4. L'évaluation de la présentation du projet personnel d'orientation ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais sur la façon dont le candidat explicite son cheminement pour l'avoir construit
5. La préparation à l'épreuve doit éviter tout risque de formatage et de standardisation des parcours, motivés par un souci d'efficacité pédagogique
6. La préparation à l'épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la diversité des élèves et de leurs compétences
- 7. L'accompagnement vers le grand oral vise à habituer progressivement l'élève à produire une parole synthétique, structurée et savante, basée sur un contenu qu'il s'approprie et ainsi habiter une parole plus spontanée que celle de l'exposé**
- 8. L'accompagnement vers le grand oral consiste à multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l'écoute, l'entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l'expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions**
9. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral vise à construire un parcours de formation progressive à l'oral incluant des « temps forts » de diagnostic, de bilan, de présentation, d'expression, de validation des choix
- 10. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral s'inscrit dans la durée, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu'au cycle terminal du lycée**
11. L'accompagnement vers le grand oral suppose de penser une organisation collective et équitable de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement permettant un suivi des élèves tout au long du collège et du lycée et mobilisant de multiples acteurs éducatifs
12. Porter l'accompagnement vers le grand oral au niveau de l'établissement, en exploitant les conseils d'enseignement et les conseils pédagogiques, en mettant en place un projet de formation à l'oral au sein du lycée, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires, inter-niveaux

Principe 1 : La préparation au grand oral s'inscrit dans les enseignements en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires

**Le travail de l'oral
durant les spécialités**

Objectifs

Travailler les enseignements par l'oral et non l'oral pour l'oral.
L'oral est au service du sens et des savoirs.

Temps imparti

« Il pourrait être utile qu'une heure au minimum, sur les six heures hebdomadaires de spécialité, soit fléchée pour sa préparation, ce temps d'enseignement se répartissant entre entraînements réguliers au long cours et entraînements intensifs au troisième trimestre »

Rapport Delhay p.29

Principe 7. L'accompagnement vers le grand oral vise à habituer progressivement l'élève à produire une parole synthétique, structurée et savante, basée sur un contenu qu'il s'approprie et ainsi habiter une parole plus spontanée que celle de l'exposé

Principes pédagogiques

- Double intentionnalité pédagogique explicite : « Marquer les séances qui ont une double intention disciplinaire et d'oralité »
- Répétition « Introduire la répétition comme principe pédagogique : instaurer des rituels de cours pour le travail de l'oral pour perdre le sentiment d'être exposé »

Principe 8. L'accompagnement vers le grand oral consiste à multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l'écoute, l'entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l'expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions

Modalités de l'oral

De manière globale, deux éléments peuvent être retenus :

- Chercher à placer les moments dans le temps de la progression
- Chercher quand la parole de l'enseignant peut être donnée à l'élève

- Modalités propres à la spécialité HLP

**Construire son savoir par la parole :
Document d'accompagnement décembre 2019**

- mettre en place des relectures par les élèves de certains passages de ce texte, dont l'interprétation – au sens théâtral du terme – peut alors être commentée ou permettre d'entrer dans le commentaire ;
- faire formuler la réaction que suscite cette lecture, ou même en essayer d'autres, l'enjeu étant alors d'amener les élèves à nommer le plus précisément possible l'effet que l'œuvre produit sur eux
- proposer aux élèves des activités de mise en voix, la réflexion sur cette dimension pragmatique participe pleinement de la construction du sens
- conduire les élèves à un travail régulier de reformulation en vue de synthèse collective sur le sens du texte, comme pour l'élaboration du travail de définition nécessaire à l'appréhension des différentes notions indiquées par le programme

Principe 2. Un oral fondé sur des connaissances liées aux spécialités engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle

- exercice rhétorique de la disputatio – de la dispute –, ainsi entendu selon les modalités du débat humaniste. En partant de la confrontation de deux textes qui construisent une contradiction, on met en place un travail à plusieurs ; il s'agit d'abord de formuler, de la façon la plus précise possible, la question à laquelle les deux textes répondent de façon contradictoire ; il s'agit ensuite d'inviter un élève à proposer une première réponse à cette question ; il s'agit enfin d'amener un autre élève à interroger cette première réponse, en lui opposant des arguments contraires.

Principe 3. L'élève maîtrise d'autant mieux les échanges lors du grand oral qu'il est habitué à se confronter à différents avis / différentes théories, qu'il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue et qu'il peut appréhender et anticiper les attentes d'un jury

Quel type de question est attendu ?

1. Une question vive	
« La question qui se pose à chaque candidat est bien : en quoi est-ce une question vive, selon moi ? Avec quelles implications dans le monde ? » (Rapport Delhay, p.20)	
Une question vive	<p>« La question est problématisée » (Cadrage institutionnel DGESCO 15 juin 2020) afin de permettre au candidat d'entrer dans un véritable questionnement.</p> <p>Durant le temps d'accompagnement il faudra donc être vigilant aux écueils suivants :</p> <p>« - que le candidat ne répercute qu'une sous-partie du programme » (note 22 RD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la question n'engage qu' un exposé exogène - que la question relève d'une analyse de cas
2. Une question qui génère une parole « propre, instruite, documentée et située » (table ronde 1 du 18 juin 2020)	
- une parole propre	<p>« La question engage le candidat dans sa relation au sujet, les raisons pour lesquelles il l'a choisie et le questionnement auquel il est parvenu » (RD p.20)</p> <p>Attendus chez le candidat :</p> <p>« le fait qu'il prenne position » (note 22 RD)</p> <p>« porter sa propre parole, son ethos qui est le fruit de la maturation et d'une instruction, une parole responsable et revendiquée comme telle, une façon de se situer dans la société » (RD p.4)</p> <p><i>« Etre sujet et plus seulement élève » (TR1 du 18 juin 2020)</i></p>
- une parole instruite	<p>« Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal » (BO 13 février 2020)</p> <p>■ Elles sont soit transversales au programme soit spécifiques à un élément précis du programme choisi (Cadrage institutionnel, DGESCO 15 juin 2020)</p>
- une parole documentée	<p>La question va amener l'élève à développer une recherche qui lui est propre. C'est la raison pour laquelle l'engagement des professeurs documentalistes sera une ressource importante pour l'approfondissement des méthodes de recherches efficaces, fiables et respectueuses de la déontologie de la</p>

	<p>recherche documentaire. Les professeurs documentalistes feront partie des jurys du Grand oral (Cadrage institutionnel DGESCO 15 juin 2020)</p>
- une parole située	<p>La question génère un propos « adressé », qui « met à portée d'un public expert et non-expert, sans rien céder à l'exigence de probité et de rigueur intellectuelles, les questions suscitées par le sujet choisi » (RD, p.20)</p> <p>- <i>« dire avec des mots simples des choses compliquées » pour la personne du jury qui est le non-expert (TRI du 18 juin 2020)</i></p>
3. Une question mûrie dans le temps	
<p>■ « L'élève doit faire un travail de maturation de la question »</p> <p>■ « Travail progressif, accompagné par les enseignants : analyser la question, la traiter et expliquer les étapes qui ont conduit à ces choix » (Cadrage institutionnel, DGESCO 15 juin 2020)</p> <p>« Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves ». (BO 13 février 2020)</p>	

**Quel type de question est attendu ?
Analyse de cas en HLP**

Partie du programme choisi : « L'humanité en question »

Comment les architectures nazie, stalinienne et fasciste rendent-elles compte de l'emprise totalitaire de ces régimes ? (HLP Hachette)

Comment l'art témoigne-t-il de la Shoah ?

Problème 1

analyse de cas (question exogène)

Problème 2

Il n'y a pas de lien avec le monde contemporain (nous ne sommes pas à une question vive)

Problème 3

Hors des enjeux spécifiques : l'élève ne peut pas développer une réflexion critique sur la violence à partir des questions

► Conclusion de l'analyse

Nous sommes dans des exposés d'histoire de l'art

Recherche d'une question « vive »

Propositions

Comment l'art peut-il être employé à l'expression de la violence totalitaire ?

Comment l'art peut-il exprimer les violences commises ?

Comment remplacer le plastique, si pratique, mais si polluant ?

Problème 1

analyse de pratique (question exogène)

Problème 2

Hors des enjeux spécifiques : l'élève ne peut pas développer une réflexion critique sur la question de l'humanité et de ses limites

Recherche d'une question « vive »

Proposition

Comment gérer les acquis techniques qui mettent en danger l'environnement humain : renoncements ou changements ?

« Favoriser le temps de la maturation »

Principe 10. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral s'inscrit dans la durée, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu'au cycle terminal du lycée

« Une tentation serait de limiter le champ du programme objet de ce questionnement aux chapitres étudiés en classe de terminale entre les écrits de spécialités et les oraux, c'est-à-dire durant quelques semaines en fin de parcours. Une telle rationalisation ne serait pas sans intérêt concernant la gestion de l'agenda des cours. En revanche, elle ferait manquer un intérêt majeur de l'épreuve, la **maturation dans la durée** par l'élève du choix de son sujet, la liberté même de ce choix, la consolidation d'une parole personnelle et instruite sur une question, la capacité à s'engager sur ce choix et à convaincre un tiers de son intérêt (RD, p.28)

Etapes	Pratiques
<p align="center">Etape 1 FIN DE LA PREMIERE Présentation du programme</p>	<p align="center">Présentation dans la spécialité des thèmes et des enjeux de chaque thématique de terminale pour permettre aux élèves de réfléchir durant les vacances</p>
<p align="center">Etape2 DEBUT TERMINALE Présentation du programme, de l'épreuve et de la préparation à l'épreuve</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'épreuve, des textes officiels, des attendus de l'épreuve, de l'échelle descriptive indicative <li align="center">- Dans la spécialité : <li align="center">« L'enseignant de la classe de terminale veillera à présenter et expliciter l'ensemble du programme suivi dès le début de l'année » (RD, p.28) - Présentation du calendrier de préparation du Grand oral par étape de travail
<p align="center">Etape 3 PREMIER TRIMESTRE Accompagnement au choix du sujet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li align="center">- Réflexion entre 1 EDS ou 2 (transversal) - Méthode de formulation d'une question problématisée pour arriver à l'élaboration des deux questions <li align="center">- Présentation par chaque élève de ses objectifs de recherche <li align="center">- Pratiques de l'oral dans les spécialités comme « outil de révision, d'appropriation et de mise en jeu collective des contenus » <li align="center">« Les trois volets de l'épreuve finale – exposer, dialoguer, argumenter – se prêtent volontiers à des entraînements en classe dans le cadre de pédagogies actives également profitables pour la préparation de l'écrit » (RD, p.29)
<p align="center">Etape 4 DEUXIEME TRIMESTRE</p>	<p align="center">)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques de l'oral dans les spécialités comme « outil de révision, d'appropriation et de mise en jeu collective des contenus » - Approfondissement du projet d'orientation et formalisation du lien entre EDS & sujet choisi pour le Grand oral
<p>Etape 5 TROISIEME TRIMESTRE</p>	<p style="text-align: center;">-Entraînement dans le cadre de la classe</p> <p>« La classe joue le rôle d'un public bienveillant et exigeant, exigeant parce que bienveillant, bienveillant à la hauteur de son exigence. Cette étape est indispensable. Par les entraînements successifs, l'apprenant passe par les étapes où l'auditoire risque d'abord d'être appréhendé dans une relation frontale avec la peur d'être jugée par lui, à une relation où il prend appui sur le public pour tisser son propos, où la qualité de l'écoute réciproque et de l'interaction signe la qualité de parole, l'objectif étant de parvenir au lâcher-prise » (RD, p.30).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînement sur l'épreuve en totalité, de type « oral blanc » - Classe inversée grâce aux contributions des élèves qui auront travaillé sur les derniers thèmes de l'année